



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 4594

Texte de la question

CRISE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le ministre de l'agriculture, les agriculteurs français, et notamment les producteurs laitiers, traversent depuis plusieurs mois une crise sans précédent aux conséquences humaines dramatiques. Faut-il encore rappeler qu'un agriculteur se suicide tous les deux jours dans notre pays ? En 2016, la plate-forme d'écoute des agriculteurs en détresse a reçu trois fois plus d'appels !

Avec la fin des quotas laitiers, avec le retard dans le versement des aides de la politique agricole commune, la PAC, avec une réglementation toujours plus contraignante et avec un durcissement mal vécu des contrôles dans les exploitations, beaucoup d'entre eux sont démunis, et ceux qui produisent à perte sont de plus en plus nombreux.

M. Jean Lassalle. Et voilà !

M. Stéphane Demilly. Le prix du litre de lait n'a cessé de diminuer ces dernières années et a atteint 27 centimes en août dernier. Même si nous avons assisté à un léger rebond de 3 centimes au cours des derniers mois, un tel prix est loin de permettre à nos producteurs de vivre dignement de leur travail. Conséquence de cette absence de rentabilité, la quantité de lait produite baisse, ce qui entraîne mécaniquement une flambée du prix du beurre, qui a crû de 73 % en huit mois !

Face à ces prix exorbitants, l'inquiétude des professionnels de l'agroalimentaire est de plus en plus vive. Leurs coûts de production subissent un impact direct, ce qui aura rapidement un effet sur le prix des produits et, donc, sur le porte-monnaie de nos concitoyens

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Stéphane Demilly. Nos fameuses galettes bretonnes et le non moins célèbre gâteau battu picard ont du souci à se faire. À travers l'inflation du prix du beurre, c'est bien le prix du lait et la situation globale de nos agriculteurs qui sont en jeu. Monsieur le ministre, quelles initiatives, concrètes et fortes, comptez-vous enfin prendre en faveur de nos producteurs laitiers ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, votre question exprime une contradiction : vous avez expliqué que le prix du lait n'était pas suffisamment élevé avant de dire que celui du beurre était en train d'exploser, frappant ainsi certaines industries de la transformation. Vous pointez là les difficultés de gérer un marché de produits agricoles.

Vous avez fait référence aux quotas laitiers : si c'était moi qui les avais supprimés, je reconnaîtrais mon erreur, mais ils ont été abandonnés bien avant mon arrivée au ministère de l'agriculture.

Un député Les Républicains. Il n'a rien fait, il ne risque pas de se tromper !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Qu'avons-nous fait ? Nous avons réduit la production de lait à l'échelle européenne, pour la première fois depuis la fin des quotas laitiers. Des excédents existaient sur le marché de la poudre de lait et faisaient baisser le prix du lait. Dans un litre de lait, il y a de la matière protéique et de la matière butyrique, donc de la matière grasse.

M. Julien Aubert. J'ai bien fait de venir !

M. Stéphane Le Foll, ministre. La production de lait globale baissant pour ajuster l'offre de la poudre de lait à la demande, la production de beurre a diminué malgré une demande élevée. Il faut que l'on parvienne à réajuster cette situation.

Dans un litre de lait, on ne peut pas séparer la protéine du taux butyrique et on est obligé de prendre le lait dans sa globalité. Il fallait faire baisser la production pour faire remonter les prix. Voilà ce que nous avons fait ! Nous avons également octroyé une aide de 1 000 euros à toutes les exploitations laitières.

Nous devons travailler sur la contractualisation à moyen terme pour faire remonter la production à un niveau ajusté à la demande. Voilà l'enjeu des trois prochains mois. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4594

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2017](#)